



SYNDICAT A & I – UNSA  
Section Académique de la Réunion

St-Denis, le 11 mars 2022

Le secrétaire académique

A

**OBJET : COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 11 MARS 2022 AU COLLEGE POINTE DES CHATEAUX**

Début de séance : 8 H 50 EN PRESENTIEL

La réunion du bureau s'est tenue le 11 Mars 2022 en présentiel au Collège Pointe des Châteaux à St-Leu.

Etaient présents : 20

Gaëtan EPERONNIER / Christine LUCAS / Denis URBINO / Catherine BOUCHAUD / Nicole LACAILLE / Eric GRONDIN / Jocelyne MERCADER / Chantal MOTHE / Saba TORTROTEAU / Philippe BOLLORE / Sabrina LOVELAS / Marie-Claude BILLY / Didier SINAMALE / Rilana MOUTOUSSAMY / Nadine RIETTE / Jacky LEGROS / Christophe BOUTHILLON / Aniza ISMAEL / Jacky CHANE-ALUNE / Schneider (invitée).

Collègues excusés : 12

René ANGAMA / Anne Louise BRETON / Corinne BREZE / CHU KOYE HO Chantal / Judex DE LOUISE / Bernadette HOAREAU / Julien LEBON / Christiane LORENZO / Nadège MARDENALOM / Edith ROBERT / Danièle SITALAPRESSAD / Annick SITALAPRESAD /

En sa qualité de Secrétaire académique, Gaëtan EPERONNIER ouvre la séance en remerciant les membres.

Il propose Jacky comme Secrétaire de séance et il soumet au vote l'ordre du jour qui est mentionné dans la convocation qui est :

- Revalorisation indemnitaire tranche 2 / Campagne de Requalification 2022
- Loi 3 DS (GT /CTA)
- Compte-rendu CN et BN
- Dialogue social
- Compte-rendu accompagnement des collègues par la section académique



Syndicat de l'Administration & de l'Intendance UNSA  
Rectorat – CS 71003 – 97743 Saint-Denis cédez 9  
tél 0262 48 14 65 –

- Adhésion / Trésorerie
- UNSA Education / UNSA Régional (SNPTES – Elections professionnelles)
- Echanges libres : Pass éducation / Université / CROUS...

## **1 / Revalorisation indemnitaire tranche 2 / Campagne de Requalification 2022**

Le Secrétaire académique présente le point concernant la revalorisation indemnitaire et indique que beaucoup d'informations se trouvent sur le site de notre syndicat. Il nous invite à consulter régulièrement notre site sur lequel un résumé de notre activité syndicale s'y trouve régulièrement.

Cette tranche 2 à hauteur de 1 000 000,00€ (1 million) concerne les catégories A & B et sera sur la paye de mars 2022. En effet la catégorie C a déjà bénéficié d'une revalorisation mais ce n'est pas pour autant qu'elle sera exclue de cette 2ème tranche car il y aura la mise en place d'une enveloppe spécifique pour elle avec quelques mesures indiciaires (Bonification d'1 an).

Ces mesures feront l'objet de discussion au sein de prochains GT – CTA et CTSA.  
Pour la catégorie A & B, il reste une enveloppe de 64000 euros après une première répartition.

Le SA a demandé à la Rectrice une totale transparence lors de l'audience de jeudi 10 mars 2022 à propos de cette répartition.

C'est ainsi que 19 000 euros seront répartis entre les Adjoints Gestionnaires de catégorie B et les 45000 euros répartis entre les collègues du rectorat après consultation d'1 CTSA.

Les postes concernés sont désignés en fonction des responsabilités exercées parmi les Chefs de Division, Chefs de Service et de Bureau.

Ce CTSA sera précédé de plusieurs GT (promesse de la Rectrice à la délégation de A & I jeudi).

Un compte-rendu de ces différentes instances sera fait par Denis et diffusé aux syndiqués et mis en ligne également sur le site du syndicat.

A une question d'Aniza, Gaëtan indique que le CROUS et l'Université ne font pas partie de cette mesure mais dispose de crédits propres pour leur revalorisation.

Sur ce point Gaëtan nous signale qu'il a été amené à demander à la Rectrice de faire un rappel à un syndicat qui a fait une diffusion de documents de travail avant l'adoption par le CTA lors de la 1<sup>ère</sup> revalorisation. La Rectrice a fait un rappel au syndicat concerné à ce sujet.

Denis et Gaëtan rappellent que la Catégorie C a bénéficié de mesures de revalorisation salariales et indiciaires sur la tranche 1 (Cf les infos sur le site syndical : <http://ai-unsa.ac-reunion.fr/>).

Jacky LEGROS signale que la notion de groupes est appliquée pour la répartition et l'attribution des indemnités. Ce que lui confirme le SA.

Le SA enchaîne sur les mesures de Requalification pour 2022 et indique que des postes vacants d'Adjoint Administratif ont fait l'objet d'un gel pour permettre la requalification de 12 B en A et de 7 C en B.

Ces supports feront l'objet de suppressions et seront transformés en 19 supports A & B.

Avant la mise en place de cette mesure Gaëtan a demandé à la Rectrice et au SGA, M. POLARD, une réflexion sur la mise en place d'une vraie cartographie des emplois existants en redéfinissant les fonctions et missions complétées par une réelle actualisation des fiches de poste.

Le SA a profité de cette rencontre avec la Rectrice pour demander la création de postes spécifiques pour assurer les suppléances d'agent comptable, une mission d'appui voire aide et

Conseil aux Adjoints gestionnaires ainsi que la création de postes de Foncé de Pouvoir au sein des grosses agences comptables. La Rectrice ne semble pas opposée à cette proposition.

Il convient de déterminer une liste d'établissements qui seraient prioritaires.

C'est pourquoi d'ici le 6 avril 2022, la Rectrice mettra en place plusieurs groupes de réflexion qui seront suivis de GT et CTA et CTSA pour peaufiner cette réflexion

Calendrier :

- 28 mars tenue d'un GT
- 31 mars
- 12 avril organisation d'un CTSA

Pour ces requalifications il n'y aura pas de partage arithmétique entre le BOP 214 et le 141. Le rectorat (SGA M. POLARD) propose de regarder et de comparer le pyramidage académique du A et du B avant de répartir ces promotions entre EPLE et Services académiques.

Gaëtan nous rappelle que certains postes de gestionnaire catégories B ne peuvent pas faire l'objet d'une proposition de transformation en A au vu du nombre d'élèves, comme par exemple le Collège du Dimitile.

Sur ce point plusieurs questions sont posées notamment sur le lien avec l'examen et la promotion par listes d'aptitude (combien de postes réservés pour la LA) et sur l'organisation de concours interne pour les SAENES et les ADJOINTS.

Denis répond que le rectorat compte puiser dans les listes complémentaires en totalité et a sollicité l'accord du ministère et le visa financier pour lancer le recrutement de ces lauréats.

Nous sommes dans l'attente de la réponse ministérielle mais nous sommes optimistes !

Denis profite de sa prise de parole pour informer Jacky LEGROS de la mesure de création d'un poste de C pour le LP Lepervenche à la prochaine rentrée lors du GT du 14 février 2022.

Pour les LA de C en B, le rectorat compte proposer 10 possibilités de promotion pour cette année.

Pour les promotions des SAENES au niveau de l'Avancement, le chiffre de 6 est avancé pour la Classe Ex et de 10 pour la Classe Sup et pour la liste d'aptitude de B en A, chiffre non communiqué à ce jour.

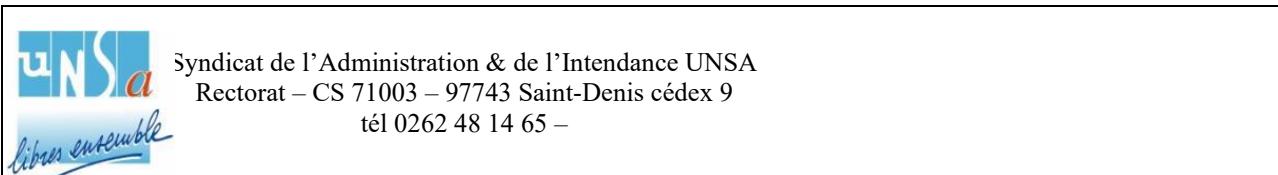
## **2 / LOI 3 DS (GT / CTA)**

Gaëtan fait un rapide historique et nous informe que le texte a été adopté en Commission Mixte (composée de Députés et Sénateurs).

Christophe BOUTILLON intervient pour informer le BA qu'il a entrepris des actions contre la collectivité de rattachement, à savoir le Conseil Départemental, en ne répondant plus aux différentes enquêtes et demande au BA d'approuver et d'être solidaire de ce type d'actions. Une partie des collègues dans d'autres académies sont dans cette optique d'obstruction administrative tandis que l'autre partie attend les décrets d'application. Le bureau émet un avis favorable à ce que Christophe propose aux collègues de généraliser cette initiative.

## **3 / COMPTE-RENDU du CN et du BN**

Gaëtan demande à Denis qui est membre de ces 2 instances nationales de faire un CR au BA.



Denis et Gaëtan nous annoncent la venue dans notre académie de Jean Marc BEUF et de Jean Paul LOPEZ au mois de mai ou juin 2022 et un séjour à MAYOTTE est prévu pour relancer la section syndicale.

Gaëtan fera toutes les demandes d'audiences auprès des instances et Collectivités concernées pour cette venue.

Dans leur planning il y aura une participation à un BA élargi et à une AG.

Denis a assisté à 2 réunions le 8 décembre 2021 et le 2 février 2022. Au cours de ces réunions, le national a beaucoup insisté sur la relance des adhésions.

Au niveau national le chiffre de 6 000 a été avancé à cette date.

Vu l'absence excusée de Julien, Trésorier académique , Gaëtan fera un point avec lui et le nombre d'adhérents sera joint à ce compte-rendu.

Au niveau national, nombreux ont été ceux qui sont intervenus pour dénoncer la mise en place d'OPALE et OPERA.

Didier SINAMALE intervient pour indiquer une similitude avec CHORUS et les difficultés qui ont duré 3 ans environ pour une bonne maîtrise de cet outil.

Denis poursuit avec un point sur la refonte des agences comptables par un réexamen des cartes cibles qui vont faire l'objet d'une réflexion sur leur taille en citant l'exemple de l'académie et Strasbourg qui compte jusqu'à 12 EPLE dans une seule AC et dont les agents comptables évoquent leurs difficultés face à ce nombre trop important d'établissements rattachés. Il indique également dans l'académie d'Amiens ils en ont perdu 7.

#### **4 / Dialogue social**

Le SA nous fait part du bon dialogue social avec la Rectrice qui le satisfait pleinement. Pour lui la gestion des dossiers se fait avec beaucoup plus de transparence et de concertation.

La Rectrice nous écoute et nous entend au niveau de nos différentes interventions. Pour lui il n'y a aucun souci avec nos interlocuteurs académiques. Il rappelle que nous sommes un syndicat de propositions et qu'à ce titre nous participons à tous les GT et instances auxquelles nous sommes conviées dans le but de faire avancer l'ensemble des dossiers. La Rectrice a respecté sa promesse d'organiser des GT avant le CTSA, d'après Denis.

Jacky intervient pour signaler quelques problèmes au niveau de la gestion RH au rectorat et la remontée des collègues qui se plaignent du manque de lisibilité et des nombreux retards dans les prises de décision, à ce niveau. Il souhaite que notre syndicat s'y intéresse et rencontre les collègues de l'encadrement.

Gaëtan et Christine demandent que les collègues les saisissent pour les informer de ce qui se passe.

Le départ du DRH Adjoint vers le CROUS à compter du 2 janvier et le retard pris dans son remplacement n'est pas fait pour arranger les choses.

Sur les dysfonctionnements au niveau du Secrétariat général soulevé par Jacky, Denis ne souhaite pas que notre syndicat intervienne vu l'attitude du SG à l'encontre des syndicats à son arrivée dans l'académie.



Syndicat de l'Administration & de l'Intendance UNSA  
Rectorat – CS 71003 – 97743 Saint-Denis cédez 9  
tél 0262 48 14 65 –

Gaëtan, de son côté regrette également l'absence de réponses aux questions et problèmes soulevés qui n'ont pas fait l'objet de suivi réel de la part du SG. Il cite l'exemple d'une audience avec la Rectrice qui était assisté du SG et qui est parti sans avoir répondu aux sollicitations du syndicat et ce malgré la demande de la Rectrice.

## **5 / Compte-rendu accompagnement des collègues par la section académique**

Gaëtan nous retrace les différentes interventions concernant l'accompagnement des collègues adhérents ou non qui nous ont sollicités pour les accompagner dans la recherche de solutions à leurs problèmes.

De manière générale nos collègues ont quasiment obtenu satisfaction et certains se sont syndiqués également.

## **6 / Adhésion / Trésorerie**

En l'absence excusée du Trésorier, Gaëtan nous informe que notre solde en banque s'élève à environ 7 700,00 euros et que nous sommes dans l'attente du remboursement du billet d'avion de Julien par le national qui se monte à 1 300 euros.

Il demandera à Julien de lui transmettre la dernière situation en ce qui concerne nos adhésions et il nous le transmettra par mel.

Christine fait passer une liste de non syndiqués à ce jour en demandant à chacun d'entre nous d'en contacter plusieurs pour les relancer par téléphone ou se déplacer dans le cadre d'un ASA pour récupérer leur adhésion.

## **7 / UNSA Education / UNSA Régional (SNPTES – Elections professionnelles)**

Le SA demande à Denis de nous faire un état de la situation en ce qui concerne le SNPTES. D'après l'UNSA Education, il n'y aura qu'une seule liste pour les ITRF sous la bannière fédérale.

Cependant il semblerait d'après Jean Marc notre secrétaire général que le SNPTES ne respecterait pas sa promesse de ne pas syndiquer dans notre champ de syndicalisation.

Au niveau de l'UR, Denis nous confirme leur grande implication dans les prochaines élections professionnelles de décembre 2022 et que notre développement au niveau du privé se poursuit rapidement. En effet, la volonté de rejoindre notre union est très grande de la part de nombreuses entreprises du privé.

## **8 / Echanges libres : Pass éducation / Université / CROUS...**

Sur le PASS EDUCATION, nous regrettons que les administratifs en soient exclus alors que la circulaire du 12 août le prévoit expressément pour les administratifs.

Seule l'académie de Reims semble l'avoir obtenu. Pour éclaircir cette lacune, le BA demande à Eric DIJOUX et Gaëtan, membres du CTA de poser la question à la Rectrice lors d'une prochaine réunion.

Sur l'Université, Gaëtan nous indique que Judex n'a pas pu être présent mais néanmoins il lui a transmis une note sur le fonctionnement actuel de l'Université, rapport qui sera transmis par mel et joint à ce présent compte-rendu.

Pour la diffusion de certaines informations syndicales par la liste OSTIC, il est demandé à Christine de faire une diffusion aux retraités car ils ne figurent dans ladite liste.

De manière générale il est demandé aux syndiqués de se connecter régulièrement sur le site académique car beaucoup d'infos y figurent.



Sur le rectorat les problèmes soulevés ont été traités dans le paragraphe concernant le dialogue social.

Sur le CROUS il est demandé à Aniza d'assurer le relais syndical auprès des personnel du CROUS, malgré sa DEX au Collège le Bernica. Denis l'interroge sur la présence du SNPTES au sein du CROUS. D'après elle, ce syndicat ne s'est pas encore implanté au CROUS. Gaëtan et Denis nous signale qu'une réunion sous l'égide de l'UNSA éducation est prévue avec le SNPTES et A & Ia semaine prochaine le 15 mars 2022.

A une question de Marie Claude BILLY sur un repas à organiser suite au départ en retraite de certains membres du BA, Gaëtan lui demande de prévoir cette action et de lui rendre compte rapidement.

Fin de la séance à 16h.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Gaëtan EPERONNIER

Jacky CHANE-ALUNE



Syndicat de l'Administration & de l'Intendance UNSA  
Rectorat – CS 71003 – 97743 Saint-Denis cédex 9  
tél 0262 48 14 65 –